



## Compte-Rendu

# Rencontre sur la prévention et lutte contre les violences faites aux femmes

---

### Ordre du jour :

- **Introduction**
- **Bilan Point femmes**, par Carole Keruzore, de Libres Terres des Femmes,  
Suivi d'échanges avec la salle ;
- **Intervention de Madame Bénédicte MARGENET-BAUDRY**, Commissaire  
Divisionnaire, Commissaire Centrale du 19ème arrondissement ;
- **Point sur le Réseau d'Aide aux Victimes** par Isabelle Larroque, Chargée des  
partenariats, coordonnatrice du contrat de prévention et de sécurité  
du 19<sup>ème</sup>, suivi d'échanges avec la salle.

Liste des participant-e-s inscrit-e-s sur la liste d'émargement :

NOM-PRÉNOM	STRUCTURE	MAIL	TÉLÉPHONE
Pintel Nora	Assistante Sociale CMP Goubet	<a href="mailto:Nora.pintel@ch-maison-blanche.fr">Nora.pintel@ch-maison-blanche.fr</a>	
Mattalla Halima	Chargée de Liaisons Sociales, Bailleur social Habitat Social Français	<a href="mailto:Halima.Matalla@hsfja.com">Halima.Matalla@hsfja.com</a>	
Romain Leday	Coordinateur PAD 19	<a href="mailto:Padparis19@gmail.com">Padparis19@gmail.com</a>	
Mezioud Alexia	Stagiaire ES – Service de prévention spécialisé OPEJ	<a href="mailto:Alexia.mezioud@hotmail.fr">Alexia.mezioud@hotmail.fr</a>	
Baker Fabienne	CMP Flandre	<a href="mailto:Fabienne.baker@ch-maison-blanche.fr">Fabienne.baker@ch-maison-blanche.fr</a>	
Corinne BOULAY	Psychologue Commissariat du 19e	<a href="mailto:Corinne.boulay@interieur.gouv.fr">Corinne.boulay@interieur.gouv.fr</a>	0633466452/ 0155565859
Caron Foucard Betty	CASVP	<a href="mailto:Betty.caron_foucaud@paris.fr">Betty.caron_foucaud@paris.fr</a>	0140406182
Cynthia Martin	Femmes de la terre	<a href="mailto:Fdlt92@gmail.com">Fdlt92@gmail.com</a>	0148060334
Konate Diamana	Association Emmaus CHRS Laumière	<a href="mailto:dkonate@emmaus.asso.fr">dkonate@emmaus.asso.fr</a>	0177372842
Lorouet Karine	Assistante sociale Commissariat du 19e	<a href="mailto:karine.lorouet@paris.fr">karine.lorouet@paris.fr</a>	0777810108
Marianne Stanney	CPEF G.Tassier Sage femme /	<a href="mailto:marianne.stanney@paris.fr">marianne.stanney@paris.fr</a>	0140388470

Hind Kettani	CCF Étudiante sage-femme à Paris Descartes	<a href="mailto:hind.kettani@hotmail.fr">hind.kettani@hotmail.fr</a>	0613686597
Nadia Boutata	Association Emmaus Solidarité CHRS Laumière	<a href="mailto:nboutata@emmaus.asso.fr">nboutata@emmaus.asso.fr</a>	0177350582
Léa Rotatinti	GRAJAR	<a href="mailto:learotatinti@gmail.com">learotatinti@gmail.com</a>	0782705269
Virginie Bernard	CSBV	<a href="mailto:virginiebernard.csbv@gmail.com">virginiebernard.csbv@gmail.com</a>	0665313053
Hélène Leblanc	Centre de planification de Belleville	<a href="mailto:h.leblanc.cpef.belleville@outlook.fr">h.leblanc.cpef.belleville@outlook.fr</a>	0140332422
Christine Guillaumaut	Cheffe de projet Mission égalité	<a href="mailto:christine.guillemaut@paris.fr">christine.guillemaut@paris.fr</a>	
Aline Theillaumas	Maison des liens familiaux	<a href="mailto:maisondeslieuxfamiliaux@olgaspitzer.asso.fr">maisondeslieuxfamiliaux@olgaspitzer.asso.fr</a>	
Fany Piesseau	CST 19	<a href="mailto:fany.piesseau@paris.fr">fany.piesseau@paris.fr</a>	
Roukiatou Sissoko	Espace 19	<a href="mailto:roukiatou.sissoko@espace19.org">roukiatou.sissoko@espace19.org</a>	0652038412
Lagougine Florence	Les Psys du cœur	<a href="mailto:florence.lagougine@wanadoo.fr">florence.lagougine@wanadoo.fr</a>	0609445945
Cécile Grandjean	Jeunesse Feu vert – éducatrice	<a href="mailto:placedesfetes@fjfv.org">placedesfetes@fjfv.org</a>	0698543637/0142410
Gil Correia Camille	PAD 19e	<a href="mailto:camille.gil.correia@arapej.casp.asso.fr">camille.gil.correia@arapej.casp.asso.fr</a>	0626557335

Claire Dupin	APSV – PLCD	<a href="mailto:cdupin@apsv.fr">cdupin@apsv.fr</a>	0140037773
Marie-Laure Andre	CMP Flandre	<a href="mailto:mandre@ch-maison-blanche.fr">mandre@ch-maison-blanche.fr</a>	0140056280
Isabelle Larroque	DPSP coordonnatrice du CPSA 19	<a href="mailto:isabelle.larroque@paris.fr">isabelle.larroque@paris.fr</a>	0171281746

## INTRODUCTION DES ÉLU-E-S

- Jérôme Amory, adjoint chargé de la prévention et de la sécurité :  
Les violences conjugales et intrafamiliales : axe majeur du contrat de sécurité et de prévention du 19e ;  
Travail d'éducation : rôle important de la prévention auprès des jeunes ;  
Nécessité de voir et d'entendre la réalité des violences subies par les femmes.
- Andrea Fuchs, conseillère déléguée en charge de l'égalité femmes-hommes, de la lutte contre les discriminations et des droits humains :

Rappel des chiffres

Rappel des objectifs de la rencontre :

- **Bilan Point femmes :**  
Depuis janvier 2015, la Mairie du 19e a ouvert le " Point Femmes ", une permanence d'accueil, d'orientation et d'accompagnement pour les femmes victimes de violences conjugales et intra-familiales, animée par l'association Libres Terres des Femmes.

- **Dresser perspectives de travail du RAV :**  
Afin de mettre en œuvre une politique de lutte contre les violences faites aux femmes efficace, un Réseau d'Aide aux victimes est mis en place. Ce dernier doit pouvoir reposer sur un partenariat entre les différent-e-s professionnel-le-s de l'arrondissement aux compétences complémentaires qui interviennent dans la prise en charge et l'accompagnement des femmes victimes et de leurs enfants.

Les femmes victimes de violences doivent trop souvent entreprendre des démarches complexes, longues...

Face à ces difficultés, un travail en réseau des acteurs et actrices du territoire (associations spécialisées, police, travailleurs-ses sociaux, professionnel-le-s de santé...) est important afin d'éviter des ruptures dans la prise en charge des victimes.

### Contexte

Mis en place depuis janvier 2015, le point femmes s'est poursuivi toute l'année 2016.

### QUELQUES CHIFFRES

- Nombre de permanences sans rendez-vous : 46

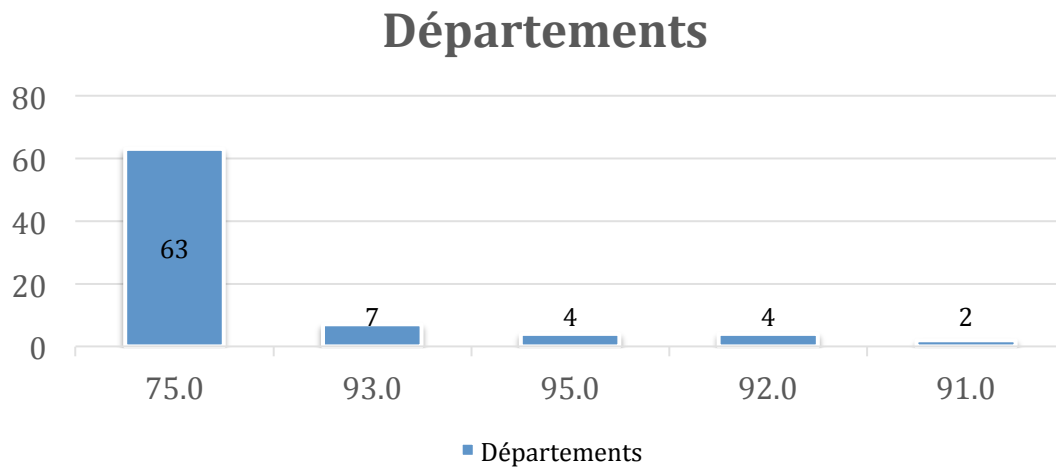
Importance de ce point car les femmes sont souvent sous le contrôle de leur conjoint.

Parcours type : un rdv en Mairie puis dans les autres permanences.

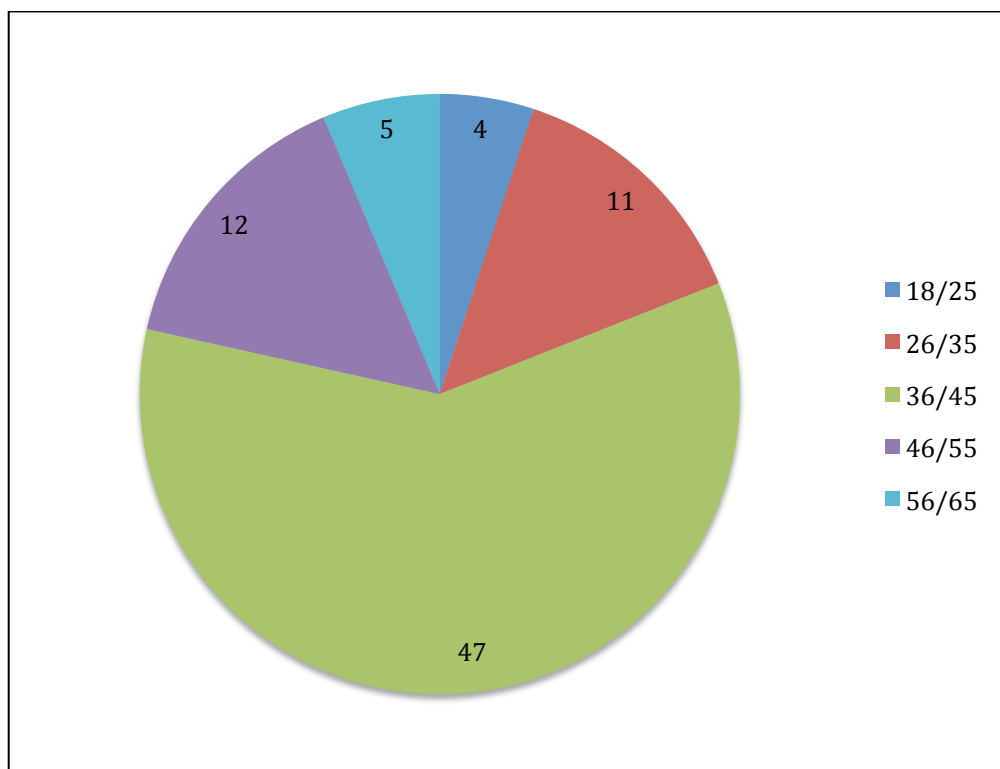
- Nombre d'heures de permanences : 140 heures
- Nombre de femmes reçues : 79
- Nombre de suivis : 32 dont 19 suivis au Point Femmes
- Une fréquentation régulière sur toute l'année avec une hausse de la fréquentation en septembre et janvier et une baisse en août.

### Origines géographiques des femmes reçues

Cette permanence est largement ancrée dans une approche de proximité. Les femmes venant d'autres départements, travaillent souvent dans le 19<sup>e</sup> ou dans les arrondissements de proximité.

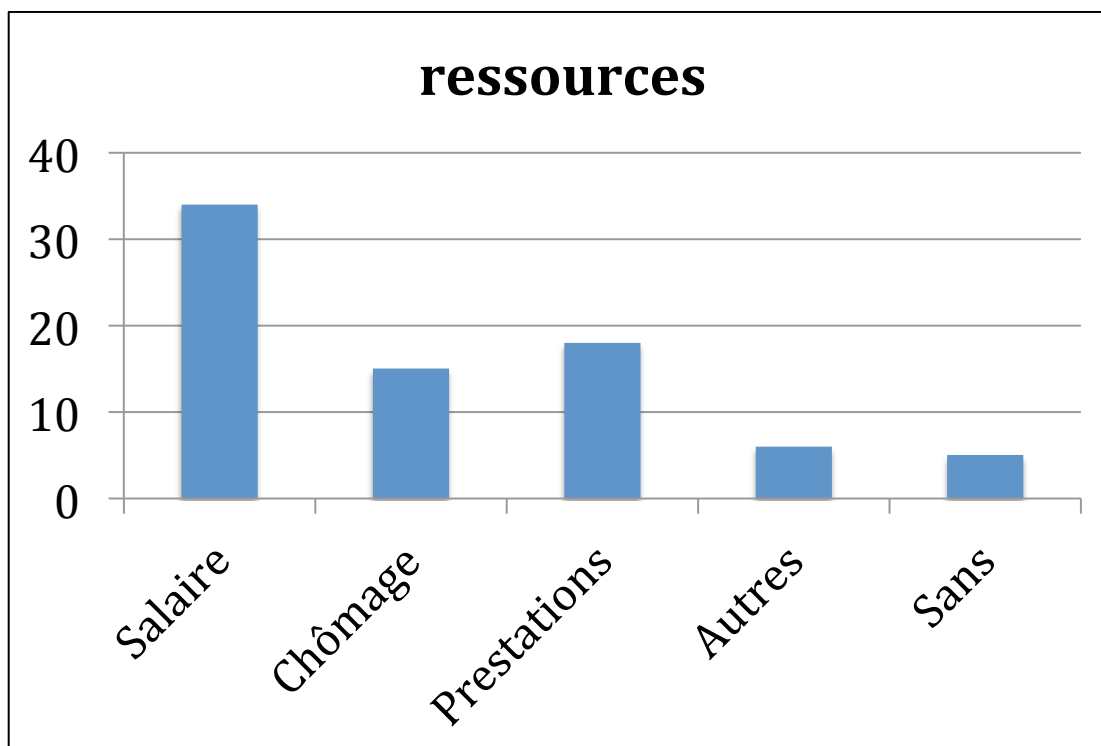


## Quelques données sur les femmes reçues



>>> Peu de jeunes femmes et de femmes âgées.

Rôle des professionnel-le-s de l'emploi et des employeurs : ressources importantes (logement, aide financière).

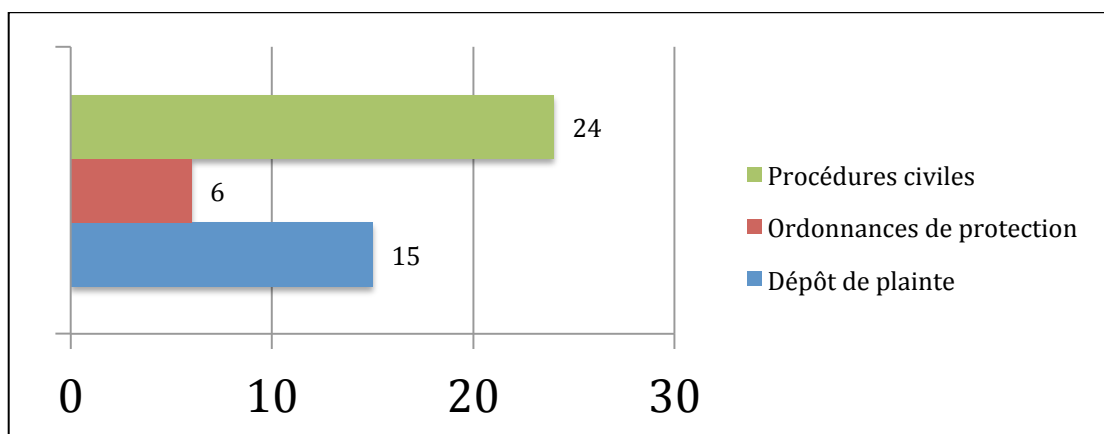


Peu d'évolution par rapport à 2015, la majorité des femmes reçues travaillent

## Violences subies

- La totalité des femmes reçues subissent des violences verbales et psychologiques
- 38 femmes font état de violences physiques plus ou moins récentes
- 14 femmes ont raconté des violences sexuelles plus ou moins récentes
- 11 femmes font état de violences administratives dans le cadre de l'obtention d'un titre de séjour ou son renouvellement

## Les procédures engagées



33 femmes ont engagé des procédures, le Point Femmes joue bien son rôle ici de point d'information sur les procédures et d'accompagnement dans et vers ces procédures.

Procédures souvent longues surtout au civil. Donc fort accompagnement au début des démarches.

## Points d'amélioration

- Faire connaître le dispositif qui permet la garde des enfants pendant que les femmes effectuent leurs démarches qui est peu utilisé par les femmes.
- Disposer à nouveau de tracts informatifs sur la permanence afin de les diffuser largement.
  - Au près des gardiens d'immeubles par exemple.

## Les points forts de ce dispositif

- La proximité et la facilité d'accès de la mairie
- La neutralité du lieu
- Une bonne orientation des services sociaux locaux

## Échanges avec la salle :

*Christine Guillemaut :*

Importance que la question des violences faites aux femmes soit partagée par les hommes comme les femmes.

Importance de l'éducation, dès le plus jeune âge, sur les stéréotypes de sexe notamment.

Retour sur la campagne sur le harcèlement de rue, une violence subie par les femmes dans l'espace public.

Dans le cadre du schéma d'aide aux victimes : importance de consolider le travail en réseau des acteurs-trices du territoire.

***Question sur l'évolution de la fréquentation de la permanence de LTDF par rapport à l'an dernier :***

Hausse constante du nombre de femmes qui viennent et dans l'engagement des procédures.

>>> Positif car les femmes sortent de l'isolement.

***TGD : Est-ce que vous passez par le CIDFF ?***

Oui, car il n'y a pas d'autre porte d'entrée dans le dispositif.

***Les actions en faveur du logement ?***

Recherche de partenariats avec des bailleurs

Un appartement dans le 11<sup>e</sup> sous loué à une famille pour mettre en sécurité

Adhésion à la Fédération Nationale Solidarité Femmes : dispositif de logements en Ile-de-France fléchés pour des femmes victimes de violences.

> Proposition de logement et si candidat, elles sont orientées vers le dispositif.

Volonté de la Ville de Paris d'agir sur cette question, notamment avec le système de quotation mais réponse insuffisante au regard du nombre de situations.



**Situation :**

Augmentation du nombre de plaintes : bon signe, les femmes sortent de l'isolement.  
+ 20% des plaintes en 2015 et 2016 (baisse des mains courantes)

Dans les violences générales, les violences faites aux femmes représentent 10 %.  
La Brigade Locale de Protection des Familles (BLPF) intervient sur les violences conjugales et intrafamiliales (familles et mineurs) et les violences scolaires.  
Travail important réalisé par la psychologue et l'assistante sociale du Commissariat dans la prise en charge des femmes victimes de violences.

**2 types de saisine dans les cas des violences conjugales :**

- Saisine en commissariat :

La BLPF ne prend pas systématiquement les plaintes des femmes pour violences conjugales : elles se présentent à l'accueil généraliste où elles sont prises en charge par un gardien de la paix.

Ces derniers ont une trame de plainte pour les violences conjugales pour ne pas passer à côté des éléments constitutifs du délit.

Enjeu des violences conjugales important pour le Commissariat : nécessité de prendre les plaintes dans ces situations.

Ces femmes peuvent ensuite ou avant demander de l'aide à Mme Lorouet (intervenante sociale en commissariat : ISC) et Mme Boulay (psychologue).

c'est le cadre du protocole main courante signé entre le parquet et le commissariat et qui vise à diriger les femmes qui ne font qu'une main courante vers une association ou vers la psychologue/et/ou l'IS en commissariat

Par ailleurs, il y a des créneaux horaires plus compliqués pour les services de police qui rend parfois l'accueil des femmes plus difficile : accueil « raté ».

>>> Dans ces situations, la commissaire propose une remontée de ces cas en temps réel.

Déroulement du dossier : plainte attribuée à la BLPF qui conduit à une garde à vue quasi systématique avec une décision rapide de la part du Parquet.

- 2eme saisine : intervention en temps réel

Cette intervention conduit souvent à l'interpellation de l'auteur, lorsqu'il est pris en flagrant délit (part importante).

La victime est de son côté prise en charge pour des soins si besoin et son dépôt de plainte.

Une prise en charge médicale est également proposée.

Dans des situations plus difficiles, où il n'y a pas de preuve des violences (situation « calme »), une main courante est prise. Elle est transmise à Mme Boulay et Mme Lorouet qui vont vérifier la situation et déclencher des procédures en fonction de ces situations.

Essentiel de maintenir la main courante pour les femmes qui ne sont pas prêtes à porter plainte : la main courante est la première strate dans le dossier, qui est transmise par la suite, pour poursuivre les démarches.

**TGD :**

Enjeu important pour le commissariat

Le commissariat dispose d'information sur les femmes qui habitent dans le 19<sup>e</sup> mais aussi celles qui y travaillent, y circulent, etc.

L'objectif est d'intervenir le plus rapidement possible pour interpellier l'auteur ou rassurer la femme.

**Relogement :**

Partenariat avec la BLPF

**Échanges avec la salle :**

*Femmes de la Terre :*

Reconnaissance que la main courante permet en effet de garder une trace mais soulève une difficulté : certains agents refusent de prendre une plainte.

> La commissaire a le sentiment que c'est de moins en moins le cas.

*Christine Guillemaut :*

Besoin d'un suivi qualitatif de ces mains courantes afin de connaître l'efficacité des mains courantes dans la poursuite des démarches : refus d'être suivie, engagement des femmes dans les procédures...

TGD : 70% des cas de réassurance, 30% vers la police pour intervention

>>> Intervention police très rapide

LTDF sollicite peu le TGD, et reconnaît que pas mal de demandes n'aboutissent pas car les critères ne sont pas réunis pour en bénéficier.

*Hélène Leblanc - Centre de planification de Belleville :*

Revient sur les cas de femmes à qui on refuse le dépôt de plainte alors qu'on se trouve dans le cas de violences conjugales.

### *3. Point sur le Réseau d'Aide aux Victimes par Isabelle Larroque, Chargée des partenariats, coordonnatrice du contrat de prévention et de sécurité du 19<sup>e</sup>*

---

Les RAV ont vocation à exister dans chaque arrondissement. Ils sont confiés à la Direction de la Prévention, de la Sécurité et de la Protection (DPSP).

Dans le 19<sup>e</sup>, ce travail entre professionnel-le-s du social existe déjà sur les situations de violences conjugales.

Le COPIL a pris le parti de faire un RAV en 2 sous groupes :

- Personnes handicapées et âgées ;
- Personnes victimes de violences conjugales et intrafamiliales (fiche action 2.1)

L'objectif est de réunir les personnel-le-s les plus pertinents pour intervenir sur ces questions afin de pouvoir avoir un travail complémentaire déjà réalisé dans le cadre du Réseau violences conjugales.

#### **Les objectifs :**

- Réunion 3 fois par an ;
- Élaborer des outils de communication ;
- S'associer aux actions menées dans le cadre des journées nationales ;
- Lever des freins dans le cas des situations de violences conjugales (logement par exemple) ;
- Faire un travail transversal entre les différents acteurs ;
- Relais avec les acteurs de terrain afin de permettre d'agir au niveau institutionnel.

Un des axe de travail possible : prévention auprès des enfants et des jeunes publics.

Andrea Fuchs complète au niveau des objectifs :

- Améliorer la prévention et le repérage des situations de violences ;
- Mutualiser les moyens et les bonnes pratiques pour apporter une réponse aux situations de violences subies ;
- Mieux accompagner et orienter les victimes vers les professionnel-le-s adapté-e-s ;
- Améliorer la prise en charge des victimes : psychologique, sociale, juridique, etc.

A. Fuchs revient sur la pluralité de partenaires qui contribuent de manière complémentaire aux activités du réseau, en associant toutes les structures qui peuvent être amenées à rencontrer, accueillir ou accompagner des femmes victimes de violences sur l'arrondissement.

La désignation d'une personne référente au sein de chaque structure partenaire est souhaitable. Cette personne pourra transmettre les informations à ses collègues et remonter les besoins et préoccupations des professionnel-le-s.

Aujourd'hui, nous avons mobilisé :

- Associations spécialisés ;
- Travailleurs-ses sociaux ;

- Professionnel-le-s de santé ;
- Club de prévention ;
- Police ;
- Bailleurs sociaux.

À l'avenir, on pourrait penser à intégrer au RAV :

- Professionnel-le-s de l'emploi ;
- PMI ;
- Établissements d'accueil de la Petite enfance.

Enfin, elle complète en donnant quelques perspectives :

- Formation des professionnel-le-s :
  - Formations régulières sur les violences faites aux femmes pour permettre à chacun-e de mieux comprendre les phénomènes de violences faites aux femmes ;
  - Formations ponctuelles sur des thématiques plus spécifiques pour approfondir des connaissances : mutilations sexuelles féminines, traite des êtres humains aux fins d'exploitation sexuelles, mariages forcés, etc.
- Diffusion documentaire et d'outils/supports de communication afin d'alimenter le RAV (plaquettes d'information, campagnes de prévention et de lutte contre les violences, études, formations...).
- Coordination d'actions : événements grand public à l'occasion du 25 novembre, journée des droits des femmes, journée des droits des filles par exemple.
- Communiquer sur le RAV à tou-te-s les acteurs et actrices du territoire : il apparaît important de donner de la visibilité au RAV et de le rendre facilement identifiable par les autres professionnel-le-s. Même si des partenaires ne font pas partie du réseau, il est important qu'ils connaissent son existence afin de pouvoir le solliciter et orienter les femmes en fonction de leurs besoins.
  - Création d'un annuaire du RAV avec les contacts du réseau pour permettre une prise en charge plus efficace des femmes victimes de violences.

*C. Guillemaut :*

RAV 18e et 14e : groupe de travail par thème (enfance, migrants...)

Édition d'un guide méthodologique + brochure à destination du public

*Claire Dupin, APSV :*

Besoin de formation sur les violences psychologiques : plus difficiles à identifier et comprendre les impacts.

*Mme Lorouet, assistante sociale du commissariat :*

Réseau Violences conjugales regroupe des travailleurs-ses sociaux, PMI, éducation nationale, associations spécialisées.

C'est un lieu d'échange d'informations.

Un calendrier a été fixé pour rencontrer d'autres partenaires.

L'objectif est de se connaître et savoir vers qui orienter en fonction des situations.

*Femmes de la Terre :*

Public de l'association : femmes étrangères (entrée, séjour, asile) mais aussi les femmes étrangères victimes de violences conjugales (double violence).

Demande s'il est possible d'isoler les cas des mineures victimes de violences conjugales.

> Ce n'est pas possible selon la Commissaire.

*Claire Dupin, APSV :*

Fait remarquer qu'il serait bien d'associer des associations spécialisées en violences faites aux femmes / égalité dans le 1er groupe de travail « Personnes handicapées et âgées » car concernées aussi par ces violences.